

Septembre 2017

# L'élection présidentielle de 2018 au Mali

**O**bservatoire du monde arabo-musulman  
et du Sahel

**ADAM THIAM**

## Sommaire

---

1 – COURTE HISTOIRE DE L'ÉLECTION AU MALI.....	3
2 – LES DÉFIS DE LA PRÉSIDENTIELLE 2018 .....	3
2.1 – La situation sécuritaire.....	3
2.2 – L'opposition jihadiste à l'élection démocratique.....	4
2.3 – Le baromètre des communales de 2016 .....	4
2.4 – L'éternelle dispute autour du fichier électoral .....	5
2.5 – Le coût des élections .....	5
2.6 – La donne religieuse .....	6
3 – LES CANDIDATS .....	6
3.1 – Les candidats traditionnels.....	6
3.2 – Les jeunes loups.....	8
CONCLUSION .....	8
ANNEXE 1 - CARTE DU MALI .....	11
ANNEXE 2 - CARTE DU DÉCOUPAGE RÉGIONAL .....	13

## I – Courte histoire de l'élection au Mali

En juillet 2018, le Mali devrait organiser la cinquième élection présidentielle de l'ère dite démocratique, consécutive aux insurrections de mars 1991 pour le pluralisme politique.

En vingt-six ans, le pays aura en effet connu deux transitions de quatorze mois chacune, tenu sept scrutins présidentiels (en 1992, 2002, 2007 où il n'y eut qu'un premier tour, et 2013), ainsi que huit tours de scrutin législatif et cinq élections municipales.

Si l'élection était une tradition quelque peu rôdée durant la période coloniale, ce mode de désignation avait connu quelques éclipses de 1960 à 1991, où un régime communisant et une dictature militaro-civile se sont succédés.

En général, le climat pré et post électoral est apaisé et le plus souvent le vaincu de la présidentielle félicite le vainqueur pour sa victoire, bien avant la proclamation officielle des résultats. Les années 2002 et 2007 font exception, sans pour autant que l'on ait observé d'appel à la violence.

La proclamation des résultats des élections présidentielle et législatives se fait en deux temps : de manière provisoire par le ministère de l'Administration territoriale et de manière définitive par la Cour constitutionnelle.

Enfin, le président de la République est élu pour un mandat de cinq ans renouvelable une fois, selon une formulation de la Constitution qui a parfois prêté à confusion.

## 2 – Les défis de la présidentielle 2018

### 2.1 – *La situation sécuritaire*

L'année 2012 aura été le révélateur d'une grave crise existentielle pour le Mali. Il s'agissait à la fois d'une crise de l'État, caractérisée par la démission de la puissance publique ; une crise institutionnelle aggravée par le putsch du 22 mars et les difficultés à renouer avec la légalité constitutionnelle ; une crise militaire qui s'est traduite par l'occupation du Nord et l'expansion vers le Centre et le Sud du Mali des indépendantistes du MNLA, les jihadistes d'AQMI, Ansardine, MUJAO ainsi que des groupes ethniques.

Concernant ces derniers, il faut signaler que depuis 2015, le centre du Mali (région de Mopti et Nord de la région de Ségou, cf. carte en annexe) subit une insécurité récurrente liée :

- ➔ aux activités jihadistes dont celles de la katibat Maasina dirigée par un prédicateur Peul du milieu du nom de Hamadoun Kouffa ;
- ➔ aux revendications identitaires ou politiques issues des frustrations contre l'administration ou l'armée ;
- ➔ aux conflits intercommunautaires jusque-là contenus ;
- ➔ aux actes crapuleux (attaques à main armée et vols d'animaux).

Qu'il s'agisse du Nord ou du centre du pays, nous assistons à une érosion rapide de la stabilité et de la paix sociale ainsi, en outre, qu'à une perte de confiance des populations envers l'État et vis-à-vis des politiques, en particulier du parti majoritaire.

## **2.2 – L'opposition jihadiste à l'élection démocratique**

Le plus grand risque avec l'insécurité résiduelle au Nord, ou grandissante au centre, est de voir les jihadistes s'opposer au processus électoral durant la présidentielle de 2018, comme ils l'ont fait avec les municipales de 2017 qui n'ont pu se tenir que dans 56 communes sur 703, soit moins de 10 % de l'ensemble des communes du pays.

De fait, dans les régions de Kidal, Menaka, Gao, Tombouctou, Taoudenit, Mopti et Ségou (cf. carte), là où les islamistes armés avaient annoncé qu'il n'y aurait pas de scrutin pour les dernières municipales, celles-ci n'ont pu avoir lieu.

Or depuis ces élections, le périmètre de l'insécurité s'est élargi et le recul de l'État (administration et forces de sécurité) dans le Nord et dans le centre s'est aggravé.

## **2.3 – Le baromètre des communales de 2016**

Outre le fait que les élections municipales n'ont pu se tenir que dans très peu de communes du fait des menaces jihadistes, les élections communales de 2016 ont été contestées très fortement à Bamako et à l'intérieur du pays. Les griefs étaient d'ordres divers : spécimen et bulletins non uniformes (le marché correspondant ayant été donné à onze imprimeries différentes) ; achat de conscience ; récusation des décisions des tribunaux administratifs ; manque de traçabilité du bulletin unique.

En 2018, l'arbitrage électoral sera une donne fondamentale, avec la suspicion présente presque partout de ce que l'on appelle déjà en Mauritanie et, par le précédent kényan, « la fraude scientifique ». Au Mali, dopée par le retrait du projet de constitution qu'elle

avait exigé du président de la République, la plate-forme Ante Abana<sup>1</sup> fait déjà d'une « présidentielle irréprochable en 2018 » son cheval de bataille.

## 2.4 – *L'éternelle dispute autour du fichier électoral*

Depuis 1992, la classe politique malienne remet en cause le corps électoral qui lui paraît surévalué par rapport aux pays voisins, qui ont plus ou moins la même taille de population et les mêmes caractéristiques démographiques. Si en 2013, les contestations ont été bien moins vives, on ne peut pas dire qu'un consensus émerge entre les acteurs sur le fichier électoral. Le groupe fidèle à l'activiste Ras Bath<sup>2</sup>, prônant l'alternance en 2018, estime, par exemple, que par la faute de l'Administration, des centaines de milliers de jeunes n'ont pas la carte NINA permettant d'être inscrit sur le fichier électoral.

Un autre parti d'opposition, ADP Maliba<sup>3</sup>, exige dès à présent un audit indépendant du fichier électoral.

Dans le même temps, les autorités en charge du fichier déclarent procéder normalement à sa mise à jour, estimé à cette date à 7 249 350 électeurs à répartir entre 21 737 bureaux de vote.

## 2.5 – *Le coût des élections*

Toutes les élections, en particulier la présidentielle, coûtent très cher à l'État malien. Par exemple, en 2015, les trois élections partielles ont coûté 1 milliard de FCFA à l'État<sup>4</sup>, ce qu'avait déploré, il y a un an, un cadre de l'administration territoriale.

---

<sup>1</sup> Ante Abana (Touche pas à ma constitution) est une « plate-forme » créée pour contester le projet de réforme constitutionnelle du président IBK, qui regroupe plus d'une centaine d'organisations de la société civile et des partis politiques. Elle a été à l'origine de la manifestation du 17 juin, du meeting du 1<sup>er</sup> juillet et de la manifestation du 15 juillet, auxquels ont participé les syndicats et une quarantaine de partis politiques et qui ont conduit à l'abandon du projet.

<sup>2</sup> Ras Bath, alias de Mohamed Youssouf Bathily, est l'animateur le plus populaire d'Ante Abana. Juriste de formation, il a assisté à la création du mouvement « Y en a marre », créé en 2011 au Sénégal par des artistes et journalistes pour inciter les citoyens à participer aux élections et veiller au respect des règles démocratiques. Le mouvement avait joué un rôle important pour que l'élection présidentielle se passe dans de bonnes conditions. Revenu au Mali à la veille du coup d'État de 2012, animateur radio, adepte de la culture rasta, Ras Bath a commencé à se faire connaître en 2012 en critiquant ce qu'il considérait être les « ambiguïtés » de la position française dans le conflit malien. Avec son émission en bambara, très écoutée, notamment des jeunes, il entend « éveiller les consciences » et contribuer à ce que le peuple fasse entendre sa voix. Très critique envers les pouvoirs établis, volontiers virulent, il n'hésite pas à « choquer pour éduquer ». Cette attitude lui vaut aussi des détracteurs, qui lui reprochent d'adopter une posture populiste et de ne pas proposer de solutions concrètes. Ras Bath est le fils de Mohamed Aly Bathily, Ministre des Affaires foncières.

<sup>3</sup> ADP Maliba, parti politique né après la crise de 2012, a tenu en 2015 son premier congrès et est depuis lors présidé par Amadou Thiam, plus jeune député de l'Assemblée nationale.

<sup>4</sup> 1 milliard de FCFA = 1,5 million d'euros.

Malgré l'apport en aide matérielle du programme onusien d'appui au processus électoral au Mali (le PAPEM) et l'assistance des Partenaires techniques et financiers, c'est le budget malien qui devra supporter le coût de la présidentielle et des législatives prévues en 2018.

Ce n'est pas un mince défi, même si l'enveloppe pour les élections est généralement budgétisée par l'État.

À cela, il faut ajouter le relèvement de la caution individuelle des candidats à la présidentielle qui devrait passer de 10 millions CFA à 35 millions FCFA. Une telle inflation, si la mesure est appliquée, ne sera pas sans susciter de profonds remous.

## **2.6 – La donne religieuse**

Il est indiscutable que les religieux sont un lobby à part au Mali. En 2010, ils avaient obtenu la relecture du code de la Famille. En 2015, ils ont pu obtenir la tête d'un procureur général, chrétien de surcroît.

Les leaders musulmans sont aussi montés au créneau pour éteindre la crise référendaire récente. Mieux, à un moment d'exaspération contre Ibrahim Boubacar Keita (IBK), un leader religieux bien en vue avait menacé de faire élire le candidat des musulmans à la prochaine présidentielle.

Menace contre la laïcité comme le disent certains ou simple bon sens pour prendre en compte le fait majoritaire, la question de l'islam est une variable incontournable dans l'élection présidentielle de 2018.

## **3 – Les candidats**

### **3.1 – Les candidats traditionnels**

Le premier d'entre eux, Ibrahim Boubacar Keita, président de la République, a laissé entendre qu'il serait candidat. Les militants de son parti, le Rassemblement pour le Mali (RPM), en sont convaincus. Sauf séisme, IBK sera ainsi candidat à sa succession. Ses chances sont toutefois moins évidentes qu'en 2013 où pour plus d'un Malien, il était le candidat naturel, le plus à même de sortir le Mali de la crise. En outre, au sein de la majorité présidentielle, trois candidatures sont plus que probables (Moussa Mara, Me

Mountaga Tall, Choguel Maïga<sup>5</sup>). Enfin, l'ADEMA n'a pas tranché encore de manière nette la question de savoir si elle soutiendra IBK dès le premier tour.

De toute évidence, il sera désormais plus difficile pour la mouvance présidentielle de transformer son alliance politique en alliance électorale avec un candidat unique. Néanmoins, tenant en main les leviers de l'État, le président sortant reste un candidat encore très fort. Il aura en face de lui son principal rival, Soumaila Cissé, dont le parti s'implante de manière croissante, au vu des scores des élections municipales<sup>6</sup>.

Mais Cissé, leader de l'opposition, sera lui aussi très difficilement désigné candidat unique de l'opposition dès le premier tour. La cohésion, dont l'opposition a fait montre dans la plate-forme Ante Abana montée en première ligne contre le récent projet de référendum du président Kéita, ne doit pas faire illusion.

Modibo Sidibé tout comme Tiebilé Dramé, pour ne citer que ceux-ci parmi les alliés circonstanciels de Soumaila Cissé, ont été candidats par le passé<sup>7</sup>. Et les raisons pour lesquelles ils l'ont été demeurent. L'atomisation de son vote est donc la plus grande menace de l'opposition.

---

<sup>5</sup> Moussa Mara, 42 ans, expert comptable de formation, maire de la commune IV de Bamako depuis 2011, a été ministre de l'Urbanisme et des politiques de la ville (septembre 2013-avril 2014), Premier ministre (avril 2014-janvier 2015), président-fondateur du parti Yelema (« Changement »).

Mountaga Tall, 61 ans, est descendant de El Hadj Oumar Tall, bâtisseur d'Empires et conquérant de la foi, résistant à la colonisation, et de Ahmedou Tall, Roi de Ségou. Avocat de formation, figure de la révolution démocratique, président du CNID, longtemps député, il a été ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche (2014-2017), ministre de l'Économie numérique et de la communication, porte-parole du gouvernement (juillet 2016-avril 2017).

Choguel Maïga, 59 ans, président du MPR, a été ministre de l'Industrie et du commerce (octobre 2002-septembre 2007), ministre de l'Économie numérique, de l'information et de la communication (janvier 2015-juillet 2016).

<sup>6</sup> Soumaila Cissé, 68 ans, ingénieur informaticien de formation, membre de l'ADEMA, a été Secrétaire général de la présidence de la République (1991-1992), ministre des Finances (1993-2000), ministre de l'Équipement, de l'aménagement du territoire, de l'environnement et de l'urbanisme (2000-2002), président fondateur de l'URD, président de la Commission de l'UEMOA (2004-2011), président de l'Assemblée nationale.

<sup>7</sup> Modibo Sidibé, 65 ans, juriste de formation, fonctionnaire de police, directeur de cabinet d'Amadou Toumani Touré, a été président du Comité de transition pour le salut du peuple (1991), ministre de la Santé, de la solidarité et des personnes âgées (1993-1997), ministre des Affaires étrangères et de la coopération internationale (1997-2002), Secrétaire général de la présidence de la République (2002-2007), Premier ministre (2007-2012).

Tjebilé Dramé, 62 ans, président du PARENA, ancien leader étudiant contre la dictature de Moussa Traoré, ayant connu la prison à plusieurs reprises, a été ministre des Affaires étrangères (1991-1992), fondateur du journal *Le Républicain*, ministre des Zones arides et semi-arides (1996-1997), ancien député, ayant rempli des missions pour l'ONU (notamment en Haïti et au Burundi), médiateur de l'ONU dans la crise malgache en 2009, négociateur des Accords de paix de Ouagadougou (juin 2013). Tjebilé Dramé est le gendre de l'ancien président Alpha Oumar Konaré.

### 3.2 – *Les jeunes loups*

À près de quarante ans, Moussa Mara est le plus emblématique d'entre eux, même s'il a fait moins de 2 % à la présidentielle de 2013 et malgré la grande contre-performance de mai 2014 où sa visite en tant que Premier ministre d'IBK à Kidal s'était soldée par un revers militaire cuisant des Forces armées maliennes contre les éléments de la CMA.

L'ancien ministre des Finances d'IBK, Mamadou Igor Diarra, réfléchissait sérieusement à sa candidature, de même que le maire de Sikasso, Kalifa Sanogo, ancien directeur de la puissante CMDT qui brigue l'investiture par l'ADEMA.

Dans tous les cas, le phénomène Macron fait tache d'huile au Mali et il n'est pas du tout exclu que des candidats peu connus du microcosme politique se fassent connaître, servis essentiellement par l'âge, « la virginité morale » et un ancrage appréciable dans la diaspora, essentiellement celle qui vit en France.

## CONCLUSION

La présidentielle de 2018 est perçue par tous les acteurs comme un test grandeur nature à la fois de la maturité démocratique du Mali, malgré la grave rupture de mars 2012, et des capacités des pouvoirs publics, ainsi que de la communauté internationale à stabiliser un État, certes résilient mais encore fortement affecté par l'insécurité.

Tous les facteurs influençant le processus électoral sont importants (gouvernance et arbitrage des élections, donne islamique, fichier électoral, etc.) et ils prendront d'autant plus d'importance que la plupart des candidats historiques jouent leur va-tout (tous seront septuagénaires ou presque en 2022).

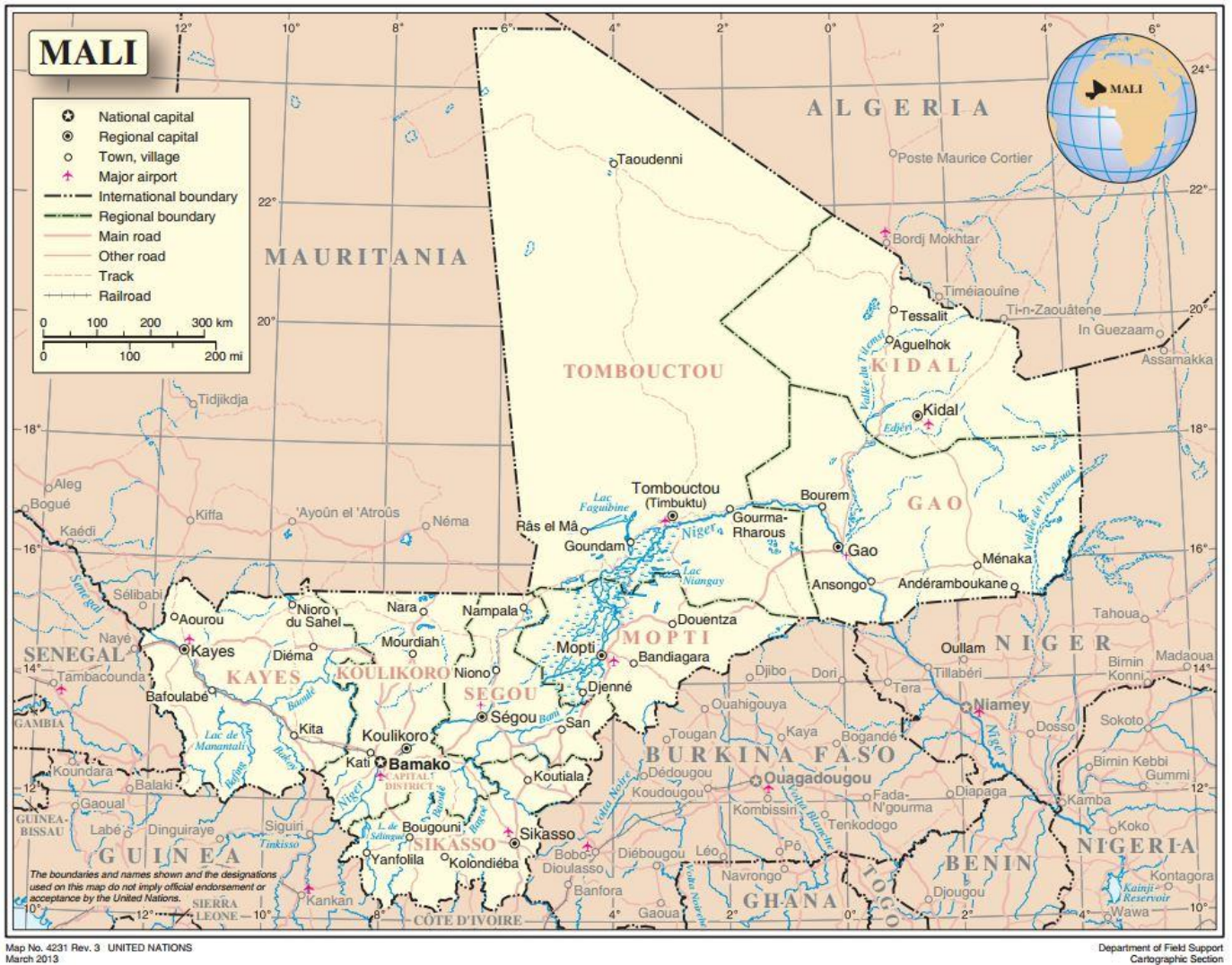
Cependant, le déterminant principal reste la sécurité et la capacité à tenir la présidentielle dans l'essentiel des communes des régions suivantes : Kidal, Ménaka, Gao, Tombouctou, Taoudénit, Mopti, Ségou. Il s'agit de sept régions sur les douze que compte le



pays. Ces zones ne sont certes pas des bassins électoraux en termes de populations, mais elles sont d'une symbolique politique qui n'est plus à démontrer.



## ANNEXE I - CARTE DU MALI



Source : Carte de la MINUSMA, mars 2013.



## ANNEXE 2 - CARTE DU DÉCOUPAGE RÉGIONAL

### Le Mali



Source : Cartographie de Sciences Po pour *Questions internationales*, n° 58, « Sahel », janvier-février 2012.